

ABG.

PIECES A PRODUIRE POUR LA VALIDATION DE LA LICENCE

Volti'Gym Compétition (Gymnastique Artistique Féminine)

- 2 photos récentes
- 1 certificat médical de non-contre-indication à la pratique de la gymnastique, portant la mention « y compris en compétition », ou attestation si fourniture d'un certificat médical lors de la saison écoulée (questionnaire en téléchargement)
- Photocopies de l'attestation sécurité sociale et de la mutuelle (où le nom de l'adhérent apparaît)
- 1 enveloppe timbrée au tarif en vigueur (sans adresse)
- Règlement de la cotisation : 345 € en UFOLEP, 365€ en FFG (Cours Volti'Gym Compétition du samedi = 2 h) , en espèces ou chèque(s), à l'ordre de A.B. G.

Si plusieurs chèques, le premier doit être de 70 € (licence-assurance-affiliation) le second de 30 € (adhésion), le solde en 2 à 6 chèques, arrondis à l'euro supérieur (pas de virgule s'il vous plaît). Mais le règlement doit être effectué en totalité à l'inscription.

Tenue à prévoir :

- Une tenue de sport adaptée (**pas de jogging large** pendant le cours, pas de boutons ni de fermeture éclair, ni de paillettes cousues ou collées). L'idéal étant un justaucorps (ou un maillot de bain 1 pièce), avec ou sans un Tshirt et un cycliste (ou short, ou caleçon long, ou leggings).
- Le justaucorps et le survêt du club seront à commander début novembre.
- Cheveux attachés.

N° de Téléphone de l'ABG/BSCG : 06 66 88 68 13

Adresse e-mail : abgym.biganos@orange.fr

Site : www.biganosabgym.com